

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **42 (1906)**

Heft 51-52

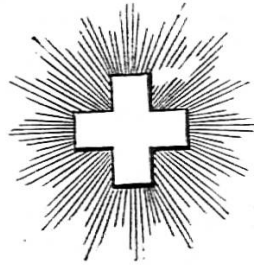
PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE: Noël. — Noël alsacien. — Synode scolaire bernois. — Une erreur physiologique. — Mesures antitabagiques. — Bibliographie. — Variétés. — PARTIE PRATIQUE: La poule au pot (conte de Noël). — Dessin: Motifs tirés du cercle. — Table des matières.

NOËL

Ainsi qu'il le font chaque année,
En papillottes, les pieds nus,
Devant la grande cheminée
Les bébés roses sont venus.
A minuit chez les enfants sages
Le joli Jésus qu'à genoux
On adore sur les images
Va, les mains pleines de joujoux,
Du haut de son ciel bleu descendre ;
Et, de crainte d'être oubliés,
Les bébés roses, dans la cendre,
Ont mis tous les petits souliers.
Derrière une bûche, ils ont même,
Tandis qu'on ne les voyait pas,
Mis, par précaution suprême,
Leurs petits chaussons et leurs bas.
Puis, leurs paupières se sont closes
A l'ombre des rideaux amis.
Les bébés blonds, les bébés roses,
En riant se sont endormis
Et jusqu'à l'heure où l'aube enlève
Les étoiles du firmament
Ils ont fait un si joli rêve
Qu'ils riaient encore en dormant.

Ils rêvaient d'un pays magique
Où l'alphabet fut interdit ;
Les arbres étaient d'angélique,
Les maisons de sucre candi,
Et, sur les trottoirs de réglisse,
On rencontrait — c'était charmant !
Des bonshommes de pain d'épice
Qui vous saluaient gravement.
Dans ce doux pays de féerie,
A Guignol on va chaque jour,
Et, l'on voit, sur l'herbe fleurie,
Les lapins jouer du tambour.
Sur de hautes éscarpolettes,
Bercé par les anges on dort.
Là, tous les chiens ont des roulettes,
Tous les moutons des cornes d'or.
Mais, comme venait d'apparaître
En personne, le Chat botté,
Le jour, entrant par la fenêtre,
A mis fin au rêve enchanté,
Alors en d'adorables poses,
S'étirant sur leurs oreillers,
Les bébés blonds, les bébés roses
En riant se sont réveillés.

Rosemonde ROSTAND.

Noël alsacien.

Paroles françaises d'Emile Blémont.

Les paroles alsaciennes de ce Noël : *Schlaf, mein Kindelein, Schlaf, mein Söhnelein*, sont imitées, semble-t-il, d'une ancienne poésie latine : *Dormi, fili, Dormi !* M. Weckerlin a publié ce texte dans son recueil de *Chansons populaires de l'Alsace*, ainsi que la mélodie charmante et mélancolique qui accompagne les vers.

I

« Dors ! ma colombe,
Dors, le soir tombe »
Chante la Vierge à l'Enfant Dieu.
« Dors ! moi je veille.
Quand on sommeille
On voit s'ouvrir le grand ciel bleu. »
Chantez, beaux anges,
Bercez l'enfant
Qui, dans ses langes,
Rit en rêvant.
Chantez, beaux anges,
Bercez en chœur
Sous vos louanges
L'Enfant vainqueur.

II

« Dors ! l'humble étable
Est charitable
Et t'offre un nid dont j'ai bien soin.
La nuit est fraîche,
Mais dans la crèche
Comme on a chaud parmi le foin ! »
Chantez, beaux anges,
Bercez l'enfant
Qui, dans ses langes,
Rit en rêvant.
Chantez, beaux anges,
Bercez en chœur
Sous vos louanges
L'enfant vainqueur.

III

« Dors ! il fait sombre ;
A travers l'ombre
Souffle un grand vent qui bat le toit.
Dors tout de même,
Jésus que j'aime !
L'âne et le bœuf sont près de toi. »
Chantez, beaux anges, etc.

IV

« Dors ! il est l'heure.
L'enfant qui pleure
Fait de la peine au cœur aimant.
Tête chérie,
Dors, moi je prie ;
Dors, ô ma joie... et mon tourment ! »
Chantez, beaux anges, etc.

V

« Dors ! âme rose :
Dors et repose !
Dors, mon espoir, et clos tes yeux !
Ma perle fine,
Ma fleur divine,
Dors, et tout bas... rêvons des cieux ! »
Chantez, beaux anges,
Bercez l'enfant
Qui, dans ses langes,
Rit en rêvant.
Chantez, beaux anges,
Bercez en chœur
Sous vos louanges
L'enfant vainqueur.

(Communiqué par Paul VALLOTTON).

Synode scolaire bernois.

Le synode scolaire bernois a eu, les 6 et 7 septembre, sa réunion ordinaire annuelle à Berne, dans la salle du Grand Conseil. Les délibérations ont eu lieu sous la présidence de M. Bigler, député aux Etats, qui a rendu un hommage mérité aux délégués enlevés par la mort dans le courant de l'année. Ce sont l'inspecteur Dr Landolt, le directeur Martig et Kammer, instituteur à Spiez. Parmi les délégués jurassiens, sept étaient absents sans excuse et vers la fin de la séance du samedi, c'est à peine s'il s'en trouvait encore sept ou huit dans la salle des délibérations.

La première question à l'ordre du jour était celle des cours complémentaires. Les rapporteurs étaient MM. Schenk, directeur des écoles de Berne, et Gylam, inspecteur scolaire à Corgément.

La discussion a porté surtout sur les manuels à introduire dans les cours. Tandis que les uns demandaient l'élaboration d'un manuel obligatoire pour le calcul, l'histoire, la géographie, l'instruction civique, d'autres voulaient conserver les manuels actuels, le *Fortbildungsschüler* de Soleure pour les écoles allemandes et le *Jeune citoyen* de Lausanne pour les cours français. C'est cette dernière opinion qui l'a emporté, dans ce sens que l'élaboration d'un manuel spécial est renvoyée à plus tard, si le besoin s'en fait sentir. Voici d'ailleurs les conclusions adoptées :

1. L'école complémentaire n'est pas une école professionnelle. Le but essentiel de son enseignement est de répéter, d'approfondir et d'étendre les matières traitées à l'école, ainsi que de préparer le jeune homme à l'exercice de ses droits et de ses devoirs de citoyen. Dans cet enseignement, on tiendra compte des circonstances locales.

2. La Direction de l'instruction publique invitera les communes qui ne possèdent pas encore d'écoles complémentaires à en créer dans le plus bref délai possible.

3. Un plan d'études sera établi pour les écoles complémentaires. La rédaction en sera confiée à une commission nommée par la Direction de l'instruction publique.

4. L'obligation de suivre l'école complémentaire s'étend dès l'âge de 17 ans à l'examen des recrues. L'enseignement comprend 160 heures au minimum, sans que le nombre des cours annuels soit fixé par le règlement. Demeurent réservées les dispositions de la loi sur les apprentissages. Les écoles professionnelles doivent avoir les mêmes obligations générales que les écoles complémentaires, (Etablissement d'un plan d'études).

5. En outre, peu avant les examens de recrues, il sera tenu des cours de répétition qui comprendront au moins douze heures. Ces cours de répétition sont obligatoires pour toutes les recrues de l'arrondissement scolaire.

6. Les inspecteurs et les commissions d'école voueront la plus grande sollicitude à l'école complémentaire ; on pourra aussi organiser des conférences dans lesquelles seront traitées les questions relatives à l'école complémentaire.

7. Le traitement des maîtres des écoles complémentaires sera de deux francs par heure au minimum.

Une deuxième question, celle des examens de fin d'année, donna lieu à une longue discussion. Le bureau du synode demandait leur suppression. L'assemblée

ne fut pas convaincue par le rapport présenté, car on regretterait dans les campagnes bernoises la disparition d'une vieille institution qui met en contact l'école et la famille. M. le député Bürki proposa la rédaction suivante qui fut agréée par 39 voix contre 25 :

« Les examens de fin d'année seront organisés de manière à ne pas donner lieu à des répétitions stériles provoquant la surcharge de la mémoire et faisant prendre en dégoût les derniers mois d'école. »

Pour ne pas provoquer de divergences dans les moyens de relever les traitements du corps enseignant primaire, l'assemblée décide de ne pas entrer en matière sur une motion de M. Strasser, directeur de l'école normale privée du Muristalden, près de Berne. M. Strasser proposait de mettre le traitement des maîtres primaires complètement à la charge de l'Etat.

Le samedi fut consacré à la question de l'inspection des écoles. Dans une réunion tenue à Berne, après la mort du Dr Landolt, les maîtres secondaires, dans leur majorité, ont demandé la suppression de l'inspection. On nous dit que les maîtres secondaires jurassiens sont, dans leur majorité, pour la conservation de cette institution. D'un autre côté, parmi les commissions d'écoles secondaires qui ont répondu à la circulaire de l'autorité supérieure, l'unanimité moins trois se prononce en faveur de la conservation de l'inspection des écoles moyennes. Les discussions provoquées dans le corps enseignant secondaire devaient donc trouver un écho dans le synode cantonal, où la question générale devait se discuter aussi bien pour l'enseignement primaire que pour l'enseignement moyen. Aussi un groupe anonyme de délégués avait-il fait répandre dans la salle la proposition suivante :

« L'inspection scolaire est abolie dans le canton de Berne. On le remplacera par des commissions de district. Les compétences et la responsabilité des commissions scolaires locales seront augmentées. »

Cette question de principe donna lieu à une discussion très animée, car le rapporteur général, M. Mühlethaler, instituteur à Berne, concluait à la conservation de l'inspection scolaire par des hommes d'école qualifiés pour cela.

La suppression de l'inspection fut soutenue par MM. Grünig, Dr Graf, Finsler, recteur, Burren, rédacteur, tous à Berne, Schneider, de Langental et Rufer, de Nidau. Plusieurs des opposants ont appuyé sur cette note que la résolution qu'ils demandaient n'impliquait qu'un vote platonique, et que l'inspection serait conservé encore pendant de longues années dans le canton de Berne. Y avait-il dans cette concession des adversaires tactiques ou politiques en jeu, c'est ce que nous ne nous chargerons pas d'expliquer. L'institution a été défendue par le rapporteur général, dans un mémoire excellent qui mérite la publicité, ainsi que par MM. Abrecht, Linder, Michel, Spychiger, Heimann, Weingart, Tanner, etc., etc.

Le gouvernement avait envoyé deux délégués, MM. Grünig et Mühlethaler, dans les cantons suisses et en Allemagne pour étudier la question de l'inspection des écoles. Ces messieurs ont ignoré la Suisse française qui fournit d'excellents résultats quant aux examens de recrues, car Genève, Neuchâtel et Vaud sont au premier rang. Ces cantons ont des inspecteurs scolaires.

Il en est de même du Valais et de Fribourg qui viennent en bon rang, bien que M. Grünig ait dit que ces deux cantons étaient supérieurs à Berne parce qu'ils n'avaient pas d'inspecteurs. Mais on sait que le canton du Valais et Fribourg ont un inspectorat scolaire très développé.

L'assemblée, par 33 voix contre 15, a repoussé la conclusion présentée par le groupe anonyme dont le recteur Finsler s'est d'ailleurs reconnu le parrain avec quelques-uns de ses collègues et M. Sontheim, mécanicien à Berne.

La discussion de l'organisation de l'inspectorat a duré de neuf heures du matin à deux heures de l'après-midi et a, en définitive, consacré les conclusions suivantes :

1. Dans tous les domaines, il est admis comme principe incontestable que la surveillance d'une branche spéciale doit être attribuée à des gens du métier et à des spécialistes ; dans celui de l'instruction publique, le même principe doit être appliqué. Donc, il faut conserver l'inspectorat de carrière, exercé comme fonction principale, par des pédagogues au courant de la théorie et de la pratique.

2. Tel qu'il est intitulé chez nous, l'inspectorat de carrière a besoin d'être réformé sur les points suivants :

a) Un droit de présentation en ce qui concerne la nomination des inspecteurs par les autorités doit être accordé au bureau du synode :

b) Les inspecteurs seront, autant que possible, déchargés de leurs nombreux travaux administratifs, afin qu'ils puissent faire plus de visites d'école.

c) Lors des inspections, l'examen individuel ne se fera qu'exceptionnellement. Pour former son jugement l'inspecteur s'appuiera principalement sur l'impression d'ensemble. De fait, il doit être moins le contrôleur que le conseiller du corps enseignant, dans le domaine de la pédagogie et de la méthode.

d) Pour apprécier les résultats, il ne faut pas prendre seulement en considération le savoir positif des élèves ; il convient de tenir compte aussi de l'activité éducative du maître.

3. Le décret relatif aux inspecteurs d'école, du 19 novembre 1894, doit être révisé dans le sens d'une amélioration des traitements.

4. Le règlement des écoles moyennes sera aussi révisé dans le sens des conclusions ci-dessus.

L'assemblée approuva ensuite le rapport de son bureau et renvoya pour étude une motion de M. Gasser qui demande l'élaboration de tableaux historiques dans le genre de ceux de M. Birkhäuser (par le peintre Jauslin), à Bâle.

H. GOBAT.

Une erreur physiologique en pédagogie.

M. Mosso, professeur à l'Université de Turin, s'est livré récemment à de longues recherches sur *la fatigue intellectuelle et physique*. Pour étudier la fatigue chez l'homme, il a inventé un petit appareil, l'*ergographe* (du nom grec *ergon*, travail, *graphô*, j'écris), qui enregistre tous les mouvements accomplis par un doigt, le médius, soumis tantôt à l'action de la volonté, tantôt à celle de l'électricité ; qui le fait agir comme dans l'expérience classique de la grenouille.

M. Mosso et ses élèves ont étudié l'action de la fatigue psychique sur la force musculaire. De longues expériences faites sur eux-mêmes, sur des collègues ou

sur des camarades, les ont amenés à conclure que *la fatigue est une dans son origine* ; il n'existe qu'une seule espèce de fatigue, la fatigue nerveuse. M. Mosso est d'avis qu'on commet une erreur physiologique en interrompant les leçons des écoliers pour leur faire de la gymnastique. A son avis, il est nécessaire de faire *reposer* les enfants fatigués par une assez longue tension d'esprit. Mais il ne faut pas augmenter leur lassitude par des exercices physiques, par des exercices de gymnastique, comme cela se pratique, par exemple, dans quelques écoles de la Suisse romande. De plus, il vaut mieux faire reposer les enfants avant qu'ils ne soient très fatigués, car alors les forces reviennent beaucoup plus vite. Plusieurs temps de repos assez courts, à des intervalles rapprochés, valent beaucoup mieux qu'une longue pause après un long travail.

Mesures antitabagiques.

On est de plus en plus frappé par le grand nombre d'enfants qui fument. Sortez le soir, vous verrez des garçons guère plus haut qu'une botte la cigarette à la bouche. De la gêne, ils n'en ont pas du tout, tellement cet acte leur semble naturel. Et pourtant, combien avisés seraient les parents qui défendraient à leurs enfants de jouer à la locomotive. Fumer, c'est le sang qui s'appauvrit, la gorge qui se dessèche, la poitrine qui souffre, le cerveau qui s'endort, le corps qui cesse sa croissance. Bien des maladies fondent sur la jeunesse et l'origine provient de cette détestable habitude, cet instinct d'imitation.

Il serait bon que tout adulte s'occupât de la chose, afin de mettre trêve à cet abus. La jeunesse de nos écoles nous est trop chère pour que nous la laissions s'empoisonner à petite dose.

Comme on l'annonçait l'autre jour, le gouvernement danois a présenté un projet de loi qui interdit aux enfants de moins de seize ans de fumer en public et édicte des pénalités contre les personnes qui leur donneraient ou leur vendraient du tabac. De son côté le gouvernement anglais a déjà pris une décision analogue.

Une mesure semblable serait de saison en Suisse, en particulier dans certaines régions de la Suisse romande.

BIBLIOGRAPHIE

Calendrier héraldique vaudois, publié par Fréd. Th. Dubois, avec le concours de plusieurs héraldistes vaudois, sorti des presses de la lithographie A. Dénéreaz-Spengler. Lausanne, Payot et Cie, Editeurs, Prix : 1 fr. 50.

Un vrai joyau, exquis et du meilleur goût. Il est connu de nos lecteurs. On y trouve, sous les armoiries du vieux Pays de Vaud et de nos anciennes cités, les noms de nos peintres et héraldistes les plus connus. Un charmant cadeau pour les fêtes prochaines.

Le surmenage à l'école primaire au point de vue pédagogique, par A. Hillebrand, prof. à Neuchâtel. Prix : 40 c.

Avouons-le : la brochure de M. le professeur Hillebrand est intéressante et sa lecture reconfortera ceux qui souvent sont soucieux devant les résultats obtenus dans leur classe. Ils comprendront mieux les difficultés auxquelles ils se sont heurtés jusqu'ici, ils sauront aussi mieux les vaincre et ils seront reconnaissants

envers M. Hillebrand d'avoir enlevé une partie de son acuité à cette préoccupation : « Pourquoi mon enseignement ne donne-t-il pas de meilleurs fruits ? »

En effet, M. Hillebrand démontre que le principal coupable, c'est notre régime scolaire qui pousse les élèves au surmenage, dont voici les principales causes :

1. La précocité du travail intellectuel.
2. Son exagération.
3. Sa mauvaise direction ou malmenage.
4. L'immobilité habituelle et ses conséquences : déviations, myopie, troubles digestifs.

— Et les programmes trop chargés ! Et les examens !! Citons, il en vaut la peine :

« Et pourquoi ce souci quasi-maladif d'interpréter à la lettre des programmes, d'ailleurs exagérés ? — Par appréhension de l'examen et de ses imprévus... l'examen, ce *calorimètre* des membres de l'enseignement plus encore que des élèves. Faire mijoter des écoliers pour les examens, telle est la fonction et le but avérés ou tacites de notre pédagogie pratique. Aussi, à l'approche des grands jours, il y a un vrai branle-bas chez les écoliers ; qu'on le veuille ou non, chez les meilleurs, l'entraînement — qui est normal — dévie en surmenage qui compromet la santé. »

M. Hillebrand ne se contente pas de détruire ; il reconstruit. Il indique un programme d'études simplifié, d'accord en cela avec H. Spencer. Ses considérations sur quelques branches d'enseignement sont pleines d'à-propos. L'enseignement primaire est encore trop abstrait, d'où une source de fatigue pour maîtres et élèves. Et les écoles de *demi-temps*¹, soit d'une matinée seulement. Qu'en pensez-vous ? chers collègues. Lisez la brochure du professeur de Neuchâtel et vous serez renseignés sur leur valeur et sur bien d'autres points encore : gymnastique quotidienne, récréations horaires, méthode d'enseignement, fiche ou bulletin personnel de santé, rôle de la mémoire.

E. Mx.

1. *L'Ancien Testament en face de la science et de la critique moderne*, par Roger Hollard, pasteur à Ormont-Dessus.

2. *L'Ancien Testament et l'Ecole du dimanche*, par Roger Bornand, pasteur à Thierrens.

3. *L'Ancien Testament, la critique et l'enseignement religieux*, par Emile Lombard, pasteur à Savagnier (Neuchâtel).

Doit-on enseigner l'Ancien Testament aux enfants de nos écoles ? Telle est la question que se posent souvent les instituteurs. En général, les détracteurs de cet enseignement font valoir les deux arguments suivants : l'Ancien Testament nous raconte les origines et l'histoire d'un petit peuple, très particulariste, dont l'influence paraît insignifiante en regard de celle de ses puissants voisins de l'Égypte et de la Babylonie. Mais la raison primordiale qui fait écarter l'enseignement de l'Ancien Testament, ce sont les difficultés que soulèvent ces récits ou quelques-uns d'entre eux en face des données positives de la science et de la critique. Le Comité de la Société des Ecoles du dimanche a compris la gravité de ces difficultés. Il a ouvert un concours sur la manière la meilleure de présenter aux enfants les récits de l'Ancien Testament et les trois ouvrages annoncés plus

¹ Disons, en passant, que ces écoles sont condamnées aujourd'hui par la psychologie expérimentable. Nous aurons l'occasion de le montrer prochainement. (La Réd.)

haut sont les travaux couronnés par le jury ensuite de ce concours. C'est dire que le Comité, et nous sommes de cet avis, pense que l'Ancien Testament bien compris, a une réelle valeur éducative. Nous recommandons ces trois brochures également intéressantes à tous ceux que préoccupent ces graves questions. Ils y trouveront des aperçus nouveaux sur les résultats les plus récents de la science critique et historique et ils verront qu'en acceptant les conclusions d'une science respectueuse et objective, le point de vue auquel on doit maintenant envisager l'Ancien Testament n'ôte à celui-ci absolument rien de sa valeur éducative et religieuse, au contraire, il en devient doublement vivant et intéressant.

H. GAILLOZ.

VARIÉTÉS

Rêverie.

L'heure a sonné !
J'ai frissonné,
L'année meurt comme d'autres années,
Rien ne pourrait
Vaincre l'arrêt,
L'année passe et s'en va, résignée.
Au sein de l'ombre,
Etrange et sombre,
Comme ses sœurs, hélas, elle s'enfuit ;
Une main forte
Ouvre la porte,
L'année passe et glisse, dans la nuit.
Un bruit léger
De pas pressés
Trouble, soudain, ma triste rêverie,
Et l'An nouveau,
Pur, chaste et beau,
Parait, le front ceint de roses fleuries.
Son doux visage
Est un présage
Pour l'avenir, de paix et de bonheur,
Et, son sourire
Semble me dire :
De tous les biens, l'espoir est le meilleur.

Louisa DUNAND.

Les circonstances modifient les causes. — *L'examineur.* — Avec quelle vitesse voyage le son ?

Le candidat. — Cela dépend.

L'examineur. — De quoi cela dépend-il ?

Le candidat. — Eh bien ! quand maman me crie d'en bas qu'il est temps de me lever, le son parcourt à peu près un mètre à la minute ; mais quand le professeur dit : « Fermez vos livres, il est midi », il parcourt à peu près cinq kilomètres à la seconde.

PARTIE PRATIQUE

La Poule au Pot.

Conte de Noël.

I

Une fatalité de malheur était attachée à la destinée de Joseph Maigre, le concierge de l'annexe de notre école. Cette annexe se composait de six pièces, louées dans une maison quelconque, parce que le collège était devenu trop petit ; et le concierge, qui avait dû se trouver un logement de l'autre côté de la rue, ne jouissait d'aucun des avantages ordinairement attachés à sa fonction. Ce n'était en quelque sorte qu'un demi-concierge : aussi bien était-il vieux et manchot ; et l'Administration avait décidé qu'il ne toucherait qu'un demi-traitement.

C'était l'avant-veille de Noël ; six heures du soir. Accoudé à la table de la petite cuisine attenante à la loge, le vieux concierge jetait un regard attristé sur la manche droite de son veston, qui pendait, vide, dans sa poche ; il songeait à ses trois petits-enfants, qu'il venait de recueillir : leur père, ancien comptable, avait disparu avec l'argent de sa caisse ; leur mère était morte de fatigue et de chagrin, et c'était lui, Joseph Maigre, le vieux manchot, qui devait rembourser les dettes du jeune ménage naufragé. Sa femme et lui avaient accepté cette épreuve après tant d'autres ; mais une idée revenait sans cesse à l'esprit du vieillard : ses petits-enfants, habitués déjà à tous les plaisirs de leur âge, comprendraient-ils l'étroite parcimonie de leurs grands-parents ? Leur affection n'en serait-elle pas amoindrie ?

Noël ! Que ne donnerait-il pas, le pauvre grand-père, pour passer outre à cette fête qui promettait aux petits tant de joies et qui ne leur apporterait que d'amères désillusions !...

Sa femme déposa sur la table le souper : une terrine de pommes de terre fumantes, la cafetière et un pot de lait, le pain. Comme elle venait d'entr'ouvrir la porte pour appeler les enfants, elle s'arrêta :

— Joseph, murmura-t-elle, sais-tu ce que font les petits dans la loge ? Ils choisissent leurs cadeaux dans un catalogue illustré. De tout le jour, ils n'ont pas fait autre chose, et le cadet, hier au soir, n'a jamais voulu s'endormir ; pour sûr qu'il a rêvé chevaux de bois et soldats de plomb. Leur maman leur donnait tout cela ; mais comment lui expliquer, à ce chéri, que nous ne le pouvons pas ? Six ans ! cet âge n'admet pas qu'on soit pauvre.

Ils se turent... et, dans la cafetière, le café tombait, goutte à goutte... La femme reprit :

— J'ai songé à leur préparer au moins un petit diner de Noël qui leur fasse plaisir. La laitière m'a apporté cette poule, que j'ai payée sur de petites économies. Nous la mettrons au pot... Elle s'interrompit... mais j'y songe, cela doit cuire longtemps, et notre provision de bois est presque « au bout » ; nous n'en pouvons racheter qu'aux premiers jours de janvier, quand tu auras touché...

En ce moment, les enfants firent irruption dans la cuisine, bruyamment :

— Grand'mère ! grand'mère ! regarde ! nous avons choisi !...

Le repas fut animé et joyeux ; les enfants, transportés dans le rêve par les promesses du catalogue, ne s'aperçurent pas, ce soir-là, qu'il n'y avait pas de beurre sur leur pain.

Après le repas, et quand ils furent seuls, Joseph Maigre dit à sa femme :

— Tu me prépareras la poule. Ne t'inquiète pas de la mettre sur le feu ; laisse-moi seulement faire : j'ai mon idée.

II

Le lendemain matin, bien que ce fût la veille de Noël, il y avait classe jusqu'à onze heures. Il fallait donc allumer les feux comme de coutume. Le concierge manchot traversa la rue silencieuse, sa lanterne et son trousseau de clefs à la main. C'était l'heure où les clartés matinales n'ont pas encore dissipé les vapeurs de la nuit ; l'heure où les bleus ou noirs papillons du rêve battent lourdement de l'aile à travers nos pensées avant d'être consumés à la lumière du jour. Sept heures n'avaient pas sonné aux horloges.

Le vieux concierge pénétra dans le couloir sonore sur lequel donnaient les salles du plain-pied ; il y faisait encore nuit, tout à fait. Il posa sur la pierre sa lanterne qui éclairait en reliefs son large profil chenu.

— Non, certes, se dit-il, ce n'est pas du mal, ce que je fais là ; personne n'en souffrira et les petiots auront toujours un brin de fête pour leur Noël. Et tandis qu'il se parlait ainsi, son ombre projetée par la lanterne dessinait sur la paroi du corridor un satyre démesuré, qui acquiesçait de la tête.

Sa résolution étant bien prise, Joseph Maigre ressortit de la maison déserte à pas étouffés, comme un voleur. Il traversa la rue et, bientôt, réapparut portant avec effort une masse noire, pesante, qu'il déposa au fond du couloir, devant le numéro 4. Il alla reprendre sa lanterne et le satyre prodigieux, cassé aux angles du plafond, l'accompagnait toujours. Puis tous deux s'arrêtèrent pour contempler un instant, posée sur la dalle, une marmite fermée d'un couvercle de fer. Alors le vieux concierge se mit à l'œuvre, allègre, mais avec méthode, comme il convient à un manchot. Il tira de sa poche le trousseau de clefs, ouvrit le numéro 4

posa la marmite devant le grand poêle de fonte. Puis il ressortit ; ses clefs battaient à petits coups réguliers ; il descendit au sous-sol et revint avec un panier dans lequel étaient disposées en ordre des bûches de sapin et des bûches de bois dur séparées par des copeaux entassés.

Il allait ainsi, actif et lent, tantôt seul et disparaissant dans l'ombre des salles et du couloir, tantôt frappé du rayon jaune de la lanterne qui multipliait autour de lui, au plafond, aux parois, sur le sol, les brusques apparitions du satyre fantastique.

Revenu au numéro 4, il se mit en devoir d'introduire la marmite dans le poêle. Il y avait dans chacun de ces poêles un vase, qu'il fallait remplir d'eau tous les matins. Il monta donc sur un tabouret, ôta le plateau de fonte ouvragée et retira le vase à eau. Puis il plaça soigneusement dans le fond deux fragments épais de tuile rouge, et introduisit lentement, avec toute sorte d'efforts et d'égards, la pesante marmite.

— T'y voilà ! dit-il soulagé. Alors, il souleva une dernière fois le couvercle solide qui résonna doucement comme une cloche lointaine, et coula un dernier regard de sollicitude vers la poule : elle était bien là, flottant dans le liquide clair, où un rayon de la lanterne fit apparaître aussi les blanches pommes de terre, les carottes appétissantes et les poireaux luisants.

— T'y voilà ! répéta le bonhomme. Tu vas mijoter là, bien tranquillement, jusqu'à onze heures.

Et tandis qu'il redescendait de son tabouret, la lanterne à la main, le satyre complice, inquiet, exécutait d'un bout à l'autre de la paroi de funambulesques balancements.

Demain, pensait Joseph Maigre, nous l'aurons bien vite réchauffée tout en faisant bouillir notre café.

Bientôt les feux ronflèrent dans les six salles d'école. Le bonhomme souffla sa lanterne ; le satyre familier disparut aussitôt. Le jour, lentement, commençait à descendre de l'horizon, dissipant le mystère.

Joseph Maigre se sentit soudainement attristé. Il traversait la rue froide, pro-saïque, il était rentré dans la réalité. Quelques passants se hâtaient, cols relevés, mains aux poches. Des éclats de voix frappèrent ses oreilles : c'étaient les écoliers qui arrivaient déjà.

Alors une inquiétude cingla le vieillard.

III

Cette inquiétude n'était que trop justifiée.

Dans sa préoccupation, le vieux concierge avait oublié d'emporter le vase à eau en fer émaillé, que d'habitude il plaçait dans le poêle.

Les écoliers arrivèrent : Renaud, Martin, Lheureux, Béguin, qui venait des hauteurs, où il y avait déjà de la neige, et qui portait de grosses guêtres de montagne, Veillard, Roulet, Fleury, Des Saules, Charcutier, le plus petit de la classe, sur les épaules duquel Roulet aimait à exercer la vigueur de ses gros poings.

Le concierge vint allumer le gaz.

Aussitôt qu'il eut quitté la salle il se produisit, dans le groupe qui était devant les bancs, une poussée, et Charcutier, déjà poursuivi par son persécuteur, voulut se réfugier dans l'ombre, derrière le grand poêle. Mal lui en prit ; son pied ayant heurté le vase à eau, oublié là, il tomba sur le plancher, de toute sa longueur. Le vase alla rouler sous les bancs et déjà les écoliers se précipitaient après lui... mais au même instant Martin rentrait dans la classe en coup de vent, et criait :

— Chut ! le prof !

Le vase émaillé disparut ; et des chuchotements demandèrent où il avait bien pu passer. Puis on n'y pensa plus, jusqu'à la leçon suivante, qui était une leçon d'histoire. Le maître racontait la conquête de la Gaule par César et, sur une question de Ramel, il entreprit de décrire une bataille à cette époque. Il avait commencé depuis quelques instants lorsqu'un faible, lointain, métallique battement de tambour se fit entendre, discrètement, puis, abusant de l'impunité, se mit à suivre en crescendo les péripéties du combat...

— Monod, dit le professeur, s'interrompant tout à coup, vous n'êtes pas dans la note et l'instrument dont vous jouez si bien n'était en usage ni dans les armées gauloises ni dans celles de César. Veuillez me l'apporter !

Des huées accompagnèrent le pauvre Monod qui, en rougissant, dut aller déposer sur la table du maître la casserole en fer émaillé. Puis, le silence s'étant à peu près rétabli, le professeur s'adressa au chef de chambrée et dit :

— Des Saules, vous aurez l'obligeance de remplir d'eau ce vase, après la leçon, et de le remettre en place. Et que personne n'y touche plus.

... C'est ainsi qu'une série d'incidents amenèrent la découverte de la poule au pot.

... Des Saules rapporta du couloir le vase rempli d'eau et se mit en devoir de l'introduire dans le poêle.

Ce Des Saules était un grand garçon blond, aux yeux noirs. De famille et d'allures aristocratiques, il se mêlait peu à ses camarades auxquels pourtant il en imposait. Il n'était pas le premier de sa classe, mais incontestablement le plus intelligent ; et puis, certains petits incidents de la vie scolaire avaient montré qu'il valait toujours mieux avoir Des Saules pour soi que contre soi. Aussi n'avait-il pas d'ennemis, si ce n'est qu'il professait pour le seul Monod un invincible mépris.

Ce dernier, sournoisement, cherchait une occasion de se venger du ridicule dont on l'avait abreuvé. Il tenait à la main le crochet qui sert à tisonner le feu. Ce crochet était son jouet de prédilection : une fois, l'ayant chauffé à rouge au moment où il prévoyait que le concierge allait s'en servir, le manchot s'y était profondément brûlé.

Perché sur une chaise, Des Saules chercha à glisser le vase à eau dans sa cachette. N'y réussissant pas, il protégea sa main de son mouchoir et retira, sans malice aucune, ce qui lui faisait obstacle.

Des cris de joie saluèrent l'apparition de la marmite. Des Saules, embarrassé des deux mains, voulait la déposer à terre : mais avant qu'elle ne touchât le sol, Monod s'en était emparé et s'enfuyait avec sa proie au fond de la salle, où la classe presque toute entière vint faire cercle autour de l'intéressante trouvaille. Et lorsqu'il leva le couvercle ce fut, pendant quelques secondes, un délire de cris et de rires. Des Saules aussi s'approcha ; alors Monod, voyant venir l'ennemi qui généralement contrecarrait ses malices cruelles et grossières, piqua si adroitement dans l'eau bouillante avec son crochet, que la poule y demeura fixée, et il se sauva, bousculant les groupes.

Il ne courut pas loin. Au moment où il entra au numéro trois, le bras tendu comme s'il portait en triomphe un étendard romain, il se trouva nez à nez avec le concierge :

— Ah ! misérable ! coquin ! s'écria celui-ci.

Mais il était tellement saisi qu'il n'eut pas la force de courir après son voleur. Monod se croyant poursuivi de très près, et craignant d'autres rencontres plus dangereuses que celle du concierge, ouvrit à gauche la première porte qui s'offrit à lui et puis... poussa le verrou.

Il ne ressortit de là que lorsque le timbre eut sonné la rentrée en classe. La poule avait disparu.

Joseph Maigre demeurait immobile, appuyé à la paroi. Mais au numéro quatre on s'agitait encore bruyamment et le couloir était rempli de turbulence. Alors le pauvre homme alla prendre, sans rien dire, au milieu des rires cruels, la marmite.

Combien elle était lourde à son bras...

Du seuil de la porte, Des Saules l'observait : Et comme le vieillard passait près de lui, il vit tomber une larme sur le noir couvercle de métal.

IV

La leçon qui suivit fut mal écoutée.

L'incident de la récréation trottait dans toutes ces imaginations de quatorze ans et s'y transformait selon le génie de chacun :

Roulet se voyait déjà racontant chez lui toute l'histoire qui, dans son imagination, se terminait par une effroyable mêlée, une bataille héroïque à coups d'oignons, de pommes, de carottes, de poireaux, avec au bout, une formidable addition de vitres brisées et d'yeux pochés par lui, Roulet Gustave.

Monod calculait ses chances d'impunité et concluait très logiquement que le vieux Maigre ne le dénoncerait pas, car sans cela chacun saurait « qu'il mettait cuire ses repas dans les salles d'école. »

Des Saules, lui aussi, était distrait par d'impérieuses réflexions : La veille de Noël ? pensait-il ; la scène à laquelle il venait d'assister protestait contre l'évocation des joies de Noël. Souvent il avait entendu dire à sa mère qu'en présence du malheur il n'est pas possible d'être heureux ; l'éducation maternelle avait développé chez lui un penchant naturel à la générosité. Cet enfant précoce savait deviner des misères que beaucoup d'adultes ne prennent pas la peine d'apercevoir. Et son père le poussait à l'action, le pénétrait de ce principe qu'une conviction forte n'est rien si elle ne se traduit pas en actes.

Le contact de ses camarades n'avait pas encore émoussé chez ce garçon l'influence de la famille.

Il songea donc, toute l'heure, tristement, et le timbre qui se mit à sonner le réveilla comme d'un rêve angoissant. Il vit ses camarades qui mettaient leurs manteaux, leurs bonnets... alors il eut la brusque intuition de ce qu'exigeait en secret sa conscience affinée. Il courut après Martin et Dubois qui déjà s'en allaient, les ramena en classe avec ces mots : j'ai quelque chose à vous dire ; et quand il fut rentré derrière eux, il referma la porte.

.

La neige qui, depuis midi, s'était mise à tomber, obscurcissait le ciel. Deux heures sonnent à l'horloge. Et Joseph Maigre reste assis dans sa cuisine, le front penché, au lieu de vaquer diligemment au nettoyage des six salles dont il avait la charge. Mais vraiment il n'en a pas le courage, là, tout de suite ; n'a-t-il pas devant lui les dix jours de vacances... Tout à coup quelqu'un frappe à la porte de la loge. Il ouvre et voit Des Saules et Roulet.

— Monsieur Maigre, dit Des Saules, nous avons des arrêts, de deux à quatre, moi comme chef de chambrée...

— Et moi, interrompit Roulet, pour avoir bombardé de carottes la maison, vis-à-vis de notre classe.

Des Saules reprit :

— Il n'y avait plus de salle libre pour nous à l'école ; alors on nous a dit de venir ici.

Joseph Maigre regardait ces deux garçons avec étonnement. Plus de salle libre ? C'était extraordinaire. D'autre part il était évident que ce n'était pas pour leur plaisir que deux élèves venaient subir des arrêts, la veille de Noël. Il alla prendre les clefs.

Et Robert ajouta : On nous a dit de vous prier de rallumer le feu.

Ainsi fut fait.

Aussitôt que les deux écoliers eurent entendu tourner la clef dans la serrure, leur cœur bondit de joie dans leur poitrines et Roulet se mit à marcher sur les mains, au risque de retomber contre la planche noire ou contre les banes. Mais

il fallait qu'il témoignât visiblement de son allégresse, faute de pouvoir la faire entendre. Cette gymnastique fit pleuvoir de ses poches une montre, un carnet, un couteau et une grosse ficelle armée d'un crochet.

Des Saules avait couru à la fenêtre. Il l'entrouvrit sans bruit et ne vit rien que la neige qui tombait à gros flocons pressés et comme inquiets de confier à la terre le message de silence qu'ils apportent du ciel. Cette fenêtre donnait sur une petite pelouse toujours déserte où l'on pouvait accéder par derrière.

Lorsque les deux écoliers jugèrent que le concierge était rentré chez lui, ils sifflèrent discrètement, les mains en entonnoir devant la bouche. Un coup de sifflet leur répondit ; aussitôt après, ils virent émerger du voile des flocons tombants deux fantômes encapuchonnés, tout couverts de neige, qui portaient entre eux, avec mille précautions, un grand panier fermé. C'étaient Ramel et Fleury ; leurs yeux brillaient d'animation et leurs gestes avaient de l'importance comme s'ils accomplissaient un rite sacré. A voix contenue, ils chuchotèrent :

— Ça a bien « pigé ? »

— « Aux pommes ! » répondit Roulet. Puis il développa hors de la fenêtre la ficelle armée d'un crochet auquel fut fixé solidement le précieux panier. Ceux d'en bas hissèrent, ceux d'en haut tirèrent ; Roulet, à cheval sur le mur, dirigeait les opérations.

Lorsque le panier fut dans la salle, les deux écoliers l'ouvrirent, non sans s'être assurés encore que la porte était bien fermée et qu'aucun bruit n'annonçait le retour du concierge. Puis, avec un murmure d'exclamations, ils en retirèrent des paquets, petits et grands.

— Tiens, dit Des Saules, cette boîte d'oranges ne vient pas de chez nous, ni ce cornet. Ramel et Fleury les auront ajoutés. A demi-voix, il désignait les objets que Roulet rangeait sur la table : des « bricelets », des soldats, un livre, du café, encore un livre, un pâté, des pantoufles chaudes...

— Et voilà la bestiole ! interrompit Roulet qui, transporté de joie, sauta sur place, battit l'air de ses jambes et se donna sur les cuisses deux claques retentissantes. Puis il revint subitement à la gravité que comportait ce moment solennel et retira du panier un grand pot couvert, tout blanc, émaillé, tout propre, tout neuf, égayé d'un filet bleu dans le bord.

— Moi, dit Des Saules, je voulais qu'on leur mette une oie. Mais maïman a réfléchi et m'a dit que cela n'allait pas bien ; que ça leur ferait bien plus plaisir de retrouver leur poule au pot, dont ils se réjouissaient sans doute. Mais, dame, tu sais, ajouta-t-il en soulevant le couvercle, ça a pas été facile de préparer tout ça, en ce rien de temps. Quelqu'un qui n'était pas content, c'est la cuisinière, chez nous.

Après avoir rendu à leurs camarades le panier vide, nos deux compagnons se mirent en devoir de placer leur précieuse poule au pot dans le poêle où pétillait l'antracite qui s'allume, lorsque des pas retentirent dans le corridor. C'était bien le pas du vieux Maigre. Les deux garçons, pendant une seconde, éperdus, se regardèrent. Puis Roulet, rapide, alla cacher la poule sous un banc au fond de la classe, tandis que Des Saules jetait son manteau sur la table couverte de paquets. Les pas s'arrêtèrent derrière la porte...

— Combien de pages as-tu déjà copiées, dit Des Saules d'une voix forte ?

— Trois, répondit Roulet, d'une voix retentissante.

Les pas s'éloignèrent. Quand la porte d'entrée se fut refermée, Roulet retourna

chercher la poule en passant sur les bancs au lieu de passer à côté et Des Saules s'essuya le front avec son mouchoir.

Alors ils introduisirent la poule dans le poêle, avec prudence, avec dévotion.

Puis un léger choc à la fenêtre les fit tressaillir. C'était le signal convenu : quiconque apporterait quelque chose pour faire un beau Noël au vieux Maigre et à sa famille jetterait à la vitre un petit gravier ou une boule de neige.

C'était Martin. Son paquet fut hissé, ainsi que celui de Kolesch qui survint à ce moment. Les parents de ce dernier avaient un bazar. Il apportait, dit-il, ce qu'il faut pour garnir un petit arbre.

— Oui, mais l'arbre, suggéra Roulet, lorsqu'ils eurent refermé la fenêtre.

— C'est vrai, dit Des Saules. Il faudrait avoir un arbre.

Cette idée qu'il pourrait manquer quelque chose au bonheur qu'ils préparaient assombrit un instant leur joie.

Cependant les boules de neige, discrètement, venaient frapper à la fenêtre ; et, chaque fois, c'étaient des chuchotements, chaque fois un échange de regards brillants de malice et de bonheur, tandis que le harpon de Roulet élevait victuailles ou jouets qui devaient réjouir la famille du bon vieux manchot.

Pendant que s'accomplissait ainsi, dans ces cœurs d'enfants, sous les flocons ralentis, le joyeux mystère de Noël, Monod s'achetait des cigarettes avec le franc qu'il avait soutiré à ses parents « pour le cadeau du concierge »... Mais sur le chemin désert, dans la campagne blanche où ne montait pas un cri, pas un chant, un garçonnet descend vers la ville, hâtant le pas dans la neige qui blanchit ses guêtres, le front tout ruisselant sous son gros bonnet de fourrure. C'est Béguin qui apporte un petit sapin que son père lui a permis de couper derrière la ferme.

C'est ainsi que Joseph Maigre mangea la poule au pot le jour de Noël et que les vieux grands-parents pauvres firent à leurs petits-enfants une fête telle qu'ils n'en avaient jamais eue.

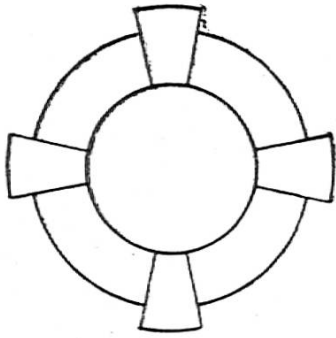
TENAX.

Une poignée de conseils. — Marche deux heures tous les jours. Dors sept heures toutes les nuits. Lève-toi dès que tu t'éveilles. Travaille dès que tu es levé. Ne mange qu'à ta faim et toujours lentement. Ne bois qu'à ta soif. Ne parle que lorsqu'il le faut, et ne dis que la moitié de ce que tu penses. N'écris que ce que tu veux signer. Ne fais que ce que tu peux dire. N'oublie jamais que les autres compteront sur toi ; mais que tu ne dois pas compter sur eux. N'estime l'argent ni plus ni moins qu'il ne faut ; c'est un bon serviteur et un mauvais maître. Suis dans ta conduite le guide le plus élevé ; travaille de tout ton pouvoir au bien d'autrui, voilà le secret du bonheur et l'essence de la morale.

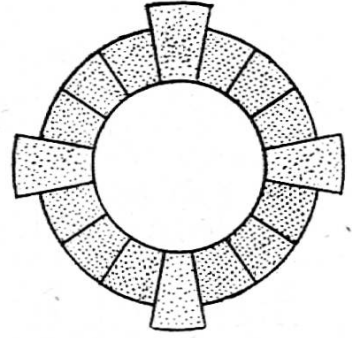
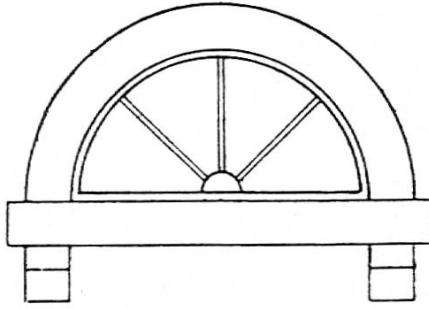
DESSIN

Les motifs suivants, dérivés de l'étude du cercle et de la circonférence (voir page 704), sont autant de sujets que le maître pourra faire agrandir et compléter à son gré.

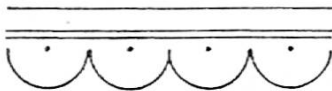
Une série dérivée du tracé de l'ovale suivra bientôt.



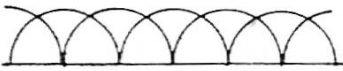
Oeil-de-boeuf.



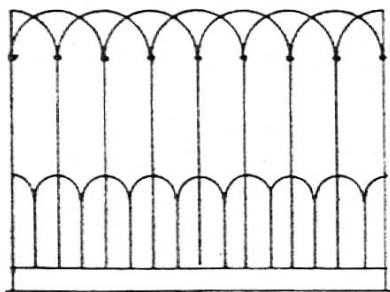
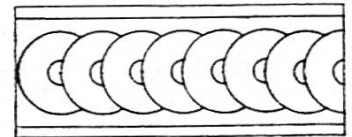
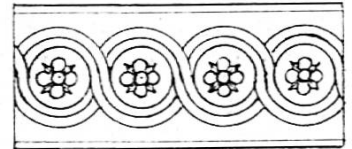
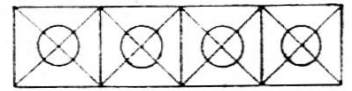
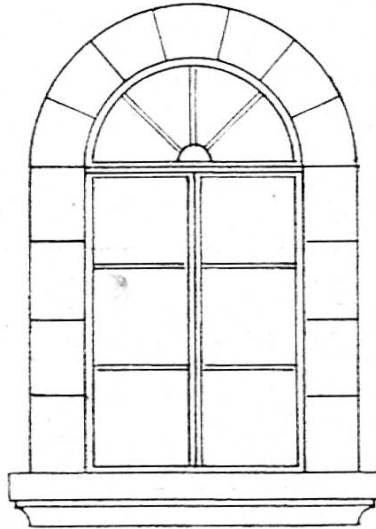
Oeil-de-boeuf.



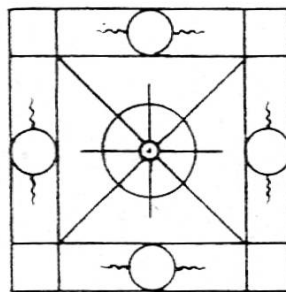
Bordure en bois découpé.



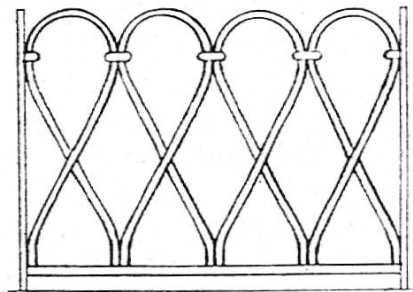
Bordure de pelouse.



Petite grille de clôture.



Panneau de grille.



Entourage de tombe.

